



**FRANCE STRATÉGIE**

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

# CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

jeudi 8 octobre 2015

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

# Sommaire

## France Stratégie

Conventions et accords	4
<i>Liaisons Sociales Quotidien - 07/10/2015</i>	
Droit du travail	5
<i>Liaisons Sociales Quotidien - 07/10/2015</i>	
En clair	6
<i>VSD - 08/10/2015</i>	
ENTRETIEN AVEC LAURENT BERGER	7
<i>Cfdt Magazine - 01/09/2015</i>	
Les bénévoles entrent à l'école	9
<i>La Vie - 08/10/2015</i>	
Projet de budget 2016. Il va faire pleurer les Français mais les marchés vont applaudir...	10
<i>HD Humanité Dimanche - 08/10/2015</i>	
France Stratégie, présidé par Jean Pisani-Ferry,	14
<i>Challenges - 08/10/2015</i>	
Emmanuel assiste incognito à la leçon de Philippe	15
<i>Challenges - 08/10/2015</i>	
Publication du rapport Combrexelle	16
<i>Auto Infos - 01/10/2015</i>	
Vers la fin du PIB tout-puissant ?	17
<i>Cfdt Magazine - 01/09/2015</i>	
[CP] Le Compte personnel d'activité: une réforme sociale majeure du quinquennat ! <a href="http://...">http://...</a>	19
<i>Parti Socialiste - 07/10/2015</i>	
Laurent Berger (CFDT) « ambitieux et exigeant » sur le futur compte personnel d'activité...	20
<i>Centre Info - 07/10/2015</i>	
RT @Strategie_Gouv: Le rapport de @Strategie_Gouv sur le compte personnel d'activité se...	21
<i>Emmanuelle Souffi - 07/10/2015</i>	
Enfance	22
<i>Protection Sociale Informations - 07/10/2015</i>	
Bientôt la Carte Vitale permanente ?	23
<i>Mutuelle- Land.Com - 07/10/2015</i>	
Compte personnel d'activité : François Hollande appelle les partenaires sociaux à se sa...	24
<i>Actualite- De- La- Formation.Fr - 08/10/2015</i>	
Discours de Ségolène Neuhville - Ouverture du comité de pilotage territorial du Plan plu...	25
<i>Social- Sante.Gouv.Fr - 07/10/2015</i>	
La conférence sociale 2015	28
<i>Travail- Emploi- Sante.Gouv.Fr - 07/10/2015</i>	
La conférence sociale pour l'emploi	29
<i>Travail- Emploi- Sante.Gouv.Fr - 07/10/2015</i>	
Les accords de branche plus forts que la loi?	30
<i>Wk- Vet.Fr - 07/10/2015</i>	
Air Crash Par DENIS JEAMBAR	31
<i>Var Matin Brignoles - 07/10/2015</i>	
Le gouvernement veut faciliter la révision des accords collectifs	32
<i>Actuel RH - 07/10/2015</i>	
L'économie au centre des débats des rendez-vous de l'histoire à Blois	34
<i>Larep.Com - 07/10/2015</i>	
L'union cantalienne pour la protection du Code du travail	36
<i>L' Union Du Cantal - 07/10/2015</i>	
RT @Strategie_Gouv: #CPA, notre rapport sur le compte personnel d'activité est remis le...	37
<i>Centre Info - 07/10/2015</i>	

France Stratégie



## Conventions et accords

▣ **Les propositions du rapport Combrexelle pour doper la négociation collective :** dans un rapport présenté le 9 septembre, l'ancien directeur général du travail formule 44 propositions pour développer la négociation collective. Il propose notamment d'inverser la hiérarchie des normes dans quatre domaines (conditions de travail, temps de travail, emploi et salaires), en faisant primer l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, sous réserve des ordres publics législatifs et conventionnels de branche. Par ailleurs, même s'ils sont moins favorables, les accords de maintien de l'emploi, de mobilité ou de GPEC conclus au niveau de l'entreprise prévaudraient sur le contrat de travail. À plus long terme, Jean-Denis Combrexelle propose une réécriture du Code du travail, en distinguant les dispositions impératives, celles ouvertes à la négociation et celles supplétives en l'absence d'accord.

*L'actualité n° 16911 du 11 septembre 2015*

▣ **L'institut Montaigne et Terra Nova appellent à faire de l'accord collectif la norme de référence :** donner plus de place à la négociation collective pour fixer les règles générales des relations de travail, afin de redynamiser l'économie et améliorer la compétitivité des entreprises, tout en assurant la protection des travailleurs. Telle est la solution avancée par l'Institut Montaigne dans un rapport publié le 1<sup>er</sup> septembre. Le lendemain, le *think*

*tank* Terra Nova publie un rapport appelant à ce que dans chaque entreprise et chaque branche, il soit possible

d'adapter par accord collectif les normes du Code du travail (IRP, seuils sociaux, durée du travail, etc.).

*L'actualité n° 16906 du 4 septembre 2015*

▣ **Le Conseil d'État annule l'arrêté d'extension de l'accord sur le financement du dialogue social des professions libérales :** le 10 juillet 2015, le Conseil d'État a annulé l'arrêté d'extension de l'accord du 28 septembre 2012 relatif au développement du dialogue social et du paritarisme dans le secteur des professions libérales. Les hauts magistrats ont estimé qu'en imposant à l'ensemble des employeurs compris dans son champ d'application le versement d'une cotisation conventionnelle spécifique dont une partie du produit était réservée à l'Unapl, l'accord créait une rupture d'égalité entre les organisations représentatives d'employeurs.

*L'actualité n° 16907 du 7 septembre 2015*

▣ **Négociation dans l'hospitalisation privée :** un accord du 27 mai 2015 définit les conditions dans lesquelles les membres du CE, de la DUP, ou à défaut, les DP, peuvent conclure des accords collectifs dans les établissements de diagnostic et de soins et les établissements d'hébergement pour personnes âgées de moins de 200 salariés dépourvus de DS. Ce texte est publié au *BO-CC* 2015-34.

*L'actualité n° 16924 du 30 septembre 2015*



## Droit du travail

■ **Hollande fixe le cap des réformes sociales :** le 7 septembre, le président de la République a précisé que le rapport « Combrexelle » (v. « Conventions et accords », *ci-contre*) servira de base à la prochaine réforme du droit du travail, qui donnera lieu à un projet de loi dans les prochains mois. Il a aussi indiqué que le compte personnel d'activité serait au cœur de la prochaine conférence sociale prévue les 19 et 20 octobre prochains. Il a confirmé que « le pacte de responsabilité se poursuivra en 2016 » et qu'il sera procédé à son évaluation fin 2015, début 2016, afin de « faire des choix ». François Hollande a également annoncé pour la fin de l'année un projet de loi relatif à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Enfin, il a demandé au ministre de l'Économie de préparer un projet de loi « sur les opportunités économiques provoquées par les innovations, notamment numériques ».

*L'actualité n° 16909 du 9 septembre 2015*

■ **Valls précise le calendrier de la réforme du Code du travail :** la réforme du droit du travail et le compte personnel d'activité feront l'objet d'un projet de loi commun présenté en Conseil des ministres en fin d'année, en vue d'une adoption par le Parlement avant l'été 2016, a annoncé le Premier ministre, le 9 septembre. Reprenant les préconisations du rapport Combrexelle, il a confirmé son intention d'élargir la place de l'accord collectif par rapport au Code du travail et d'ouvrir de nouveaux champs de négociation sur quatre thèmes : les conditions de travail, le temps de travail, l'emploi et les salaires. Le 10 septembre, la nouvelle ministre du Travail, Myriam El Khomri, a indiqué qu'elle mènera auparavant une concertation avec les partenaires sociaux en deux temps : la première sur le rapport Combrexelle, la seconde sur le projet de loi.

*L'actualité n° 16911 du 11 septembre 2015*



# Enclair

par Michaël Darmon

Socialistes en plein cauchemar politique, écologistes à l'agonie... et pendant ce temps, Macron promet de battre les Allemands.

● **Son instinct le trompe rarement.** François Hollande capte au quart de tour la fréquence émotionnelle d'un événement. C'est évidemment le cas avec la catastrophe naturelle qui a dévasté la Côte d'Azur. Ayant des attaches dans la région, en pleine campagne pour les régionales, **au cœur du fief de la droite et du FN** : toutes les raisons étaient réunies pour inciter le président à passer de longues heures aux côtés des sinistrés.

● **François Hollande marque les 70 ans de la Sécu** par un discours sur la **nouvelle protection sociale** : un compte personnel d'activité pour toute la vie active, indépendamment du lieu de travail. Avec cette portabilité sociale, l'État acte une évolution majeure : le salariat perd du terrain au profit du travail indépendant.

● **L'information n'a jamais été publiée** : le tête-à-tête entre Hollande et Poutine s'est tenu à la demande du dirigeant russe. De fait, cela change l'angle de vue sur la réalité des relations entre le Kremlin et l'Élysée. François Hollande et Vladimir Poutine s'entendent bien mieux que ce qu'on nous dit. Derrière une froideur de façade, **les deux hommes peuvent travailler tranquillement** pour trouver des solutions aux problèmes internationaux, de l'Ukraine à la Syrie.

● **L'évolution politique majeure de la gauche** au pouvoir est la désagrégation du pôle de radicalité à gauche. Une courbe historique aura été inversée durant le quinquennat de François Hollande : celle de l'extrême gauche, qui entraîne dans sa chute une partie des écologistes. **Extra-lucide, le sénateur écologiste Jean-Vincent Placé** tente de sauver les meubles en faisant scission avec EELV, dont l'agonie est interminable. Cruelle ironie : les Verts se

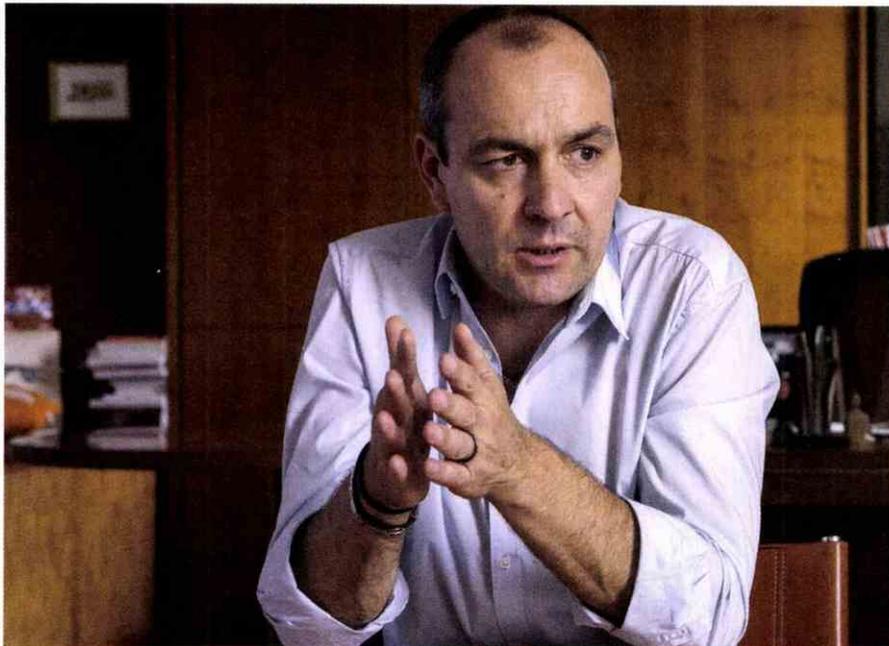


Le 4 octobre, François Hollande, Bernard Cazeneuve et Eric Ciotti à Biot, après les inondations meurtrières.

disloquent alors que le monde entier se donne rendez-vous à Paris pour sauver la planète. La presse mondiale présente trouvera un climat politique en surchauffe entre les deux tours des élections régionales. Avec des candidats FN aux portes des exécutifs régionaux et le PS obligé de composer – ou même de s'effacer – devant la droite dans un front républicain obligé. Quel spectacle ! En 2012, François Hollande parlait de réenchanter le rêve français ; pour l'heure les socialistes vivent un cauchemar politique.

● **L'innovation, c'est la foire**, et le ministre de l'Économie Emmanuel Macron veut y mettre de l'ordre. Derrière les inventions se joue la bataille des normes : **un gigantesque enjeu**, où les Allemands sont les plus forts. Pourquoi ? Parce qu'ils ne sont pas seulement leaders en machines-outils, mais aussi en brevets. À Bruxelles, ils mènent sans complexe la guerre des normes qui décident de la commercialisation. Les Français inventent, innoveront ; les Allemands brevètent et vendent. Dans cette bataille de Cyrano contre Bismarck, Emmanuel Macron promet d'inverser le cours des choses. À la fin, promet-il, ce ne seront pas toujours les Allemands qui gagneront. À suivre.





## ENTRETIEN AVEC LAURENT BERGER

# « Oui, je pense que ça peut être mieux demain ! »

Dans ce contexte de crise – migratoire, écologique, économique – récupéré par les voix populistes, qui en font leur lit, Laurent Berger rappelle qu'avec de vraies idées, de réelles ambitions et une vision d'avenir construite ensemble, non, tout ne sera pas pire demain.

Propos recueillis par Aurélie Seigne

**Tu t'apprêtes à publier un livre qui sortira en novembre. Peux-tu nous dire sur quoi il porte ?**

► L'idée, c'est de donner à voir le syndicalisme d'aujourd'hui. En tout cas, notre syndicalisme. C'est de l'incarner, moi, mais aussi de l'incarner à travers les militants, qui portent nos valeurs, et le sens de leur action malgré la diversité de leurs situations professionnelles. Je rappelle également quelques épisodes qui font sens. Et sur les profondes

transformations qui nous questionnent, je propose quelques pistes : sur le numérique, sur l'Europe, qu'il faut consolider, notamment sur le plan social, à travers une assurance-chômage européenne, sur le compte social personnel d'activité, sur le partage du pouvoir dans l'entreprise.

**Tu portes un discours très optimiste sur la maturité des Français vis-à-vis des transitions en cours. Pourtant, lorsqu'on regarde les intentions de vote aux prochaines élections ou les nombreux dérapages sur la question de l'accueil des réfugiés, on a plutôt le sentiment d'une société repliée sur elle-même, gouvernée par la peur...**

► Je crois que les salariés sont lucides. Mais il est vrai que notre société subit l'incapacité de nombre de responsables à porter une vision d'avenir. Or c'est indispensable pour aller de l'avant. Nous vivons de grands bouleversements qui nécessitent de créer de nouvelles régulations, d'affronter de nouveaux défis. Il n'y a pas de solutions toutes faites. Mais ma certitude, c'est que nous devons tracer le chemin ensemble. Oui, je suis optimiste, lucide, engagé ! Parce que je crois que le progrès social est encore possible. Qu'il faut sortir des discours et des jeux de posture. Qu'il faut aller au débat pour déconstruire les fantasmes populistes, qui sont autant d'impasses économiques, sociales, morales. Il faut expliquer que tout ne sera pas pire demain.

**Pas pire, mais pas mieux ?**

► Le sous-titre de mon livre est un vieux slogan de la CFDT qui dit « *Nous vivrons ce que nous changerons* ». Un des titres de travail de mon livre était « *C'était mieux demain* ». Oui, je pense que ça peut être mieux demain ! Moins de consumérisme, moins de consommation effrénée du temps, mieux vivre ensemble, mieux travailler, mieux d'emploi. La résolution de Marseille dit précisément cela. Bien sûr, porter cette parole n'est pas évident car la situation est difficile. Mais c'est notre responsabilité commune. Sinon, on laisse les populistes de tout bord prospérer. Que n'a-t-on pas entendu sur les réfugiés ! Arrêtons de jouer



sur l'affrontement et la peur faute de vision, cessons les caricatures. La société aspire à l'apaisement pour parler des vrais sujets.

**Justement, droit du travail, aboutissement de la modernisation du dialogue social, révolution numérique, Cop 21, compte social personnel d'activité... On a le sentiment que l'actualité ne cesse d'accélérer. Est-ce compatible avec le travail de fond que tu réclames sur ces dossiers ?**

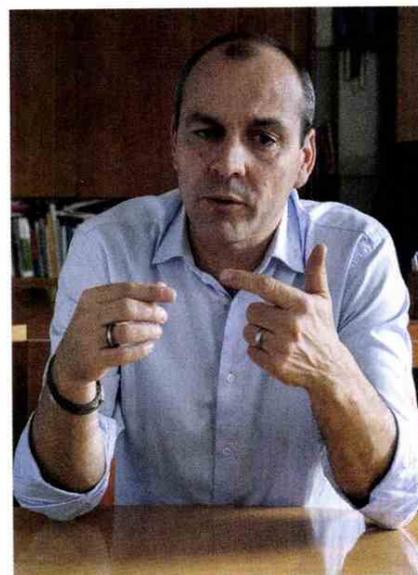
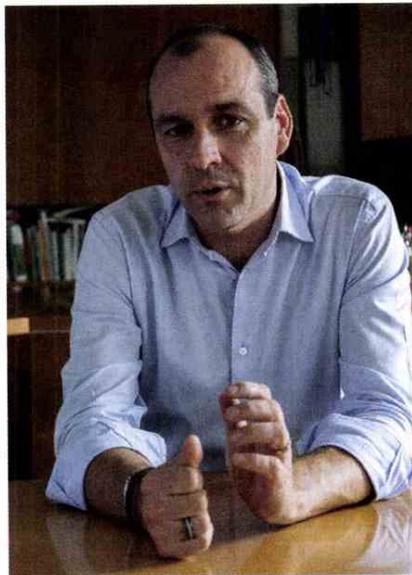
► Il faut sortir du court-termisme pour avoir une vision de long terme qui permette d'agir aujourd'hui. Notre horizon collectif doit aller au-delà des échéances politiques ou financières, non pas pour éluder l'urgence mais pour être en mesure d'y répondre autrement que le nez dans le guidon. Regardons ce qui se passe avec le numérique : ça percute tout le monde du travail et les protections des salariés. Mais comme nous réfléchissons depuis longtemps à la sécurisation des parcours professionnels, il nous est possible d'apporter au moins des éléments de réponse.

Je pense que nous sommes à un point où il faut recréer du destin collectif. Ça peut paraître grandiloquent, mais nous avons besoin d'avoir confiance en l'avenir, de montrer où on va. Or, aujourd'hui, trop d'acteurs sont comme tétanisés faute de regarder devant et de savoir parfois se confronter à leurs troupes. Nous, à la CFDT, on revendique depuis longtemps de regarder le monde tel qu'il bouge et de chercher des solutions. Ce qui nous permet de le faire, c'est notre analyse de la situation, mais aussi les valeurs qui sont les nôtres et qui, elles, ne bougent pas : l'émancipation, individuelle et collective, c'est-à-dire la capacité des individus à construire les choix qui les impactent, la solidarité, la justice sociale, la tolérance et la démocratie, la vision d'un certain modèle démocratique où l'on fait société. Tout ça fait sens.

**Lorsque l'on voit l'attitude du patronat sur de nombreux dossiers, on peut se demander si la CFDT n'est pas un peu seule à revendiquer un dialogue social**

**de qualité comme levier de progrès social, économique et environnemental ?**

► Nous travaillons avec d'autres : avec France terre d'asile sur les migrants, avec ATD Quart Monde sur l'emploi, avec telle ou telle organisation syndicale sur tel ou tel sujet. Et nous sommes portés par les militants qui ont un sentiment de fierté et font un énorme boulot sur le terrain. C'est vrai que la pénibilité, la complémentaire santé, le compte personnel d'activité, on est un peu seuls à les porter, mais j'avoue que j'en suis plutôt fier. Quand je partirai – même



si le moment n'est pas encore venu –, la question que je me poserais sera : « Est-ce que j'ai réussi à faire bouger les lignes ? »

**Dans ton livre, tu appelles à investir dans l'action publique, souvent perçue comme un coût, alors que tu y vois un outil de justice et de développement de notre pays. Est-ce compatible avec la maîtrise des déficits publics, que la CFDT a toujours défendue, au nom des générations futures ?**

► On a beaucoup dit que les services publics n'étaient qu'une dépense. Or l'action publique, c'est ce qui fait le ciment de notre société, ce qui permet de ne pas laisser les plus fragiles de côté, c'est un élément de performance économique. Oui, l'action publique est une richesse ! Pas que monétaire : la santé, l'éducation, la cohésion sociale sont des éléments vitaux. Il n'y a pas d'autre voie pour faire société. Ceux qui dénoncent le coût des services publics sont les premiers à se plaindre de ne pas avoir d'infirmière près de chez eux, de professeur dans l'école de leur enfant, de policiers dans leur quartier, et j'en passe. Le niveau de dépenses publiques, ce sont les services rendus aux citoyens.

**Comment investir dans un cadre budgétaire contraint ?**

► Maîtriser le déficit public est important, mais ça ne doit pas être l'alpha et l'oméga de notre société. L'action publique de qualité n'empêche pas de faire évoluer les services, mais ça nécessite des espaces de négociation. Or quand je vois que l'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des fonctionnaires, qui prévoit des évolutions de carrière et salariales, ne serait pas validé parce que des organisations syndicales ont refusé de s'engager, préférant ne rien obtenir à défaut d'avoir tout, je me dis qu'on marche sur la tête. Ce serait désastreux pour tous les personnels. Il ne suffit pas de dire qu'on aime l'action publique. Il faut prendre ses responsabilités au quotidien.



Ils auront pour mission de transmettre les valeurs de la République.  
Une option « bénévolat » pourrait par ailleurs être ajoutée aux diplômes.

## Les bénévoles entrent à l'école

**A**u ministère, on parle de réservistes. Le 12 mai 2015, l'Éducation nationale a appelé des bénévoles à relayer les enseignants dans la transmission des valeurs de la République à l'école. Ce projet dit de réserve citoyenne figure parmi les réponses aux attentats de janvier. « Il y a eu des réactions choquantes dans certains établissements », explique-t-on au ministère, qui souhaite voir « le souffle citoyen du 11 janvier pénétrer dans les salles de classe ». Laïcité, histoire et mémoire, environnement ou réseaux sociaux sont au programme. Près de 5000 retraités, cadres de la fonction publique ou encore ouvriers se sont portés candidats. Ceux dont les dossiers ont été retenus ont commencé à intervenir dès cette rentrée dans les établissements scolaires, surtout dans les grandes villes, comme Paris, Lyon ou Marseille.

**De son côté, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner, s'apprête à engager des discussions avec sa collègue Najat Vallaud-Belkacem sur la possibilité d'intégrer « des options liées à l'engagement des jeunes au sein des diplômes ». C'est la fameuse option « bénévolat » au brevet, au CAP et au baccalauréat proposée en juin 2015 par France Stratégie, le commissariat général à la stratégie et à la prospective dépendant du Premier ministre et dirigé par l'économiste Jean Pisani-Ferry.**

**L'intervention volontaire des lycéens et collégiens auprès d'une association d'intérêt général serait alors valorisée par une note censée compter pour l'évaluation finale. Une récompense décriée par les contempteurs de ce projet. 9 AZIZ EL MASSASSI**

**POLITIQUE // GOUVERNEMENT**

# Projet de budget 2016. Il va faire pleurer les Français mais les marchés vont applaudir !

Pour ce dernier budget du quinquennat en année pleine, celui de 2016, le président de la République était attendu : allait-il, comme il l'envisageait il y a quelques mois, infléchir sa politique et envoyer un signe à l'électorat de gauche ? Ou bien poursuivre sa ligne sociale-libérale ? Faire une politique qui rassemble la gauche et améliore le sort des classes populaires 'est décidément pas sa priorité. Pourtant, c'est l'ensemble des formations de gauche, PS compris, qui réclamaient une réorientation

d'une partie de l'aide aux entreprises vers les ménages. Rien n'y fait puisque rien ne bouge, ou si peu, dans ce budget 2016. C'est en réalité une autre clef de lecture qui a guidé les choix gouvernementaux : « Ce budget conforte la crédibilité de la France sur les marchés internationaux », s'est félicité, le ministre des Finances, Michel Sapin, en présentant le projet. Quant au peuple, il devra se contenter de croire qu'on pense à lui avec 2 milliards de baisse d'impôts en trompe-l'œil.

## ENTREPRISES : TOUJOURS DES CADEAUX

C'était le principal levier sur lequel le gouvernement pouvait agir. Rediriger tout ou partie des 41 milliards de soutien aux entreprises prévus à terme vers l'investissement et la consommation des ménages. Le gouvernement ne changera rien de ses projets pour le CICE ou le pacte de responsabilité. 33 milliards (+ 9) seront donc consacrés aux allègements de cotisations et crédits d'impôts pour les entreprises en 2016. Le rapport d'évaluation du CICE de France Stratégie, rendu public le 22 septembre dernier, notait pourtant l'impossible chiffrage de l'impact sur l'emploi du dispositif, le fait qu'il profite d'abord aux grands groupes et de façon minoritaire

aux entreprises exportatrices, pourtant son cœur de cible. Avec l'ensemble des aides aux entreprises, le gouvernement espère atteindre 60000 emplois créés dans le secteur privé à la fin 2015, soit 0,2 % de la population active et un coût de 400000 euros par emploi !

## SERVICES PUBLICS À LA DIÈTE, IMPÔTS EN BAISSÉ

C'est la partie « solidarité » du pacte de responsabilité et de solidarité. Le cache-sexe du pacte a la même fonction pour le budget 2016 : 2 milliards de baisse d'impôts comme seul argument de relance et d'aide aux ménages. Concrètement, l'impôt baissera

**LA SAIGNÉE CONTINUE :  
POUR LES DÉPENSES  
PUBLIQUES, UNE BAISSÉ  
DE 50 MILLIARDS ET  
DE 250 000 POSTES EST  
PRÉVUE D'ICI À 2017.**



jusqu'à des revenus de 19 200 euros pour un célibataire, 34 700 euros pour couple sans enfants et 48 000 pour un couple avec 2 enfants. Selon le gouvernement 8 millions de foyers fiscaux bénéficieront de la baisse, 500 000 foyers sortent de l'impôt et 500 000 n'y entrent pas. Cette « bonne nouvelle » immédiate cache un rétrécissement de l'impôt le plus juste car le plus progressif (46 % d'assujettis) et un financement de la mesure par de nouvelles économies sur les dépenses publiques. La TVA, l'impôt le plus injuste, devrait, lui, rapporter 6,3 milliards d'euros supplémentaires à l'État en 2016. Quantitativement, les 2 milliards « rendus aux ménages » pèsent peu face aux 16 milliards de coupes supplémentaires dans la

dépense publique et donc la perte de services publics afférente. On donne donc d'une main pour reprendre de l'autre. L'impact économique de ce que le gouvernement appelle « la relance » sera également largement réduit par les 3,5 milliards de coupes dans le budget des collectivités, pourtant vrai moteur de croissance par l'investissement.

### **AUSTÉRITÉ, ON ACCÉLÈRE**

En 2016, le gouvernement ne change rien à sa trajectoire de baisse des dépenses publiques qui doit atteindre 50 milliards en 2017. Après 18,6 milliards d'économies en 2015, le gouvernement en prévoit 16 pour 2016, repartis entre l'État (5,1), les collectivités territoriales (3,5) et la



# Image non disponible. Restriction de l'éditeur

**Michel Sapin table sur un taux de croissance de 1,5%, or l'Europe a déjà revu ses prévisions de 1,9% à 1,7% pour 2016, et l'OCDE prévoit en France une croissance de 1,4%.**

ERIC PIERMONT / AFP

Sécurité sociale (7,4). Continuer dans cette voie implique un coût en emploi qui, selon la rapporteure générale du Budget, Valérie Rabault, « pourrait atteindre 250000 postes » d'ici à 2017. Le gouvernement, qui semble désormais conscient de l'effet récessif de la baisse des dépenses publiques (perte de 1,50 euro de richesse créée perdue pour chaque euro en moins), ne rectifie le tir qu'à la marge. Ainsi une enveloppe de 1 milliard d'euros

« d'autorisation de crédit » serait débloquée pour les collectivités qui investissent pour enrayer la chute de l'investissement local (-6 % en 2015). Très insuffisants pour des élus locaux qui alertent sur le risque de faillite de 1 500 à 2 000 communes et la situation très préoccupante de nombreux conseils départementaux. Les conséquences de l'austérité en termes d'emplois, de services publics et de couverture sociale sont assumées par le gouver-

nement au nom de « bons chiffres » sur les objectifs qu'il s'est fixés : le déficit public devrait être ramené à 3,3 % du PIB en 2016, contre 3,8 % en 2015, le taux de dépenses publiques passerait de 55,1 % du PIB, contre 55,8 %, et la croissance atteindrait tout juste le 1,5 %, seuil à partir duquel on peut espérer créer de l'emploi. La dette de l'État continue cependant d'augmenter pour atteindre 96,5 % du PIB, contre 96,3 % en 2015, et 44,3 milliards



d'euros seront à nouveau engloutis dans le service de la dette, qui reste le deuxième budget de l'État.

### **PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ, NI À L'ÉCOLOGIE NI AU SOCIAL**

Dans le détail, la loi de finances permet de concrétiser ou non les grands discours de l'année. La priorité à la sécurité après les attentats terroristes est tenue : le ministère de l'Intérieur gagne 100 millions d'euros et 722 emplois, et la Défense, 1,01 milliard et 2 300 emplois. L'éducation est elle aussi plutôt bien servie pour compenser une situation très difficile : + 500 millions et 8 561 postes créés au sein de l'éducation nationale. Mais, avec ce budget, le gouvernement passe complètement à côté des enjeux du moment. À la tribune de l'ONU, François Hollande demandait : « L'humanité est-elle capable de prendre la décision de préserver la vie sur la planète ? » Derrière ce discours, le gouvernement prévoit en 2016 une baisse de 100 millions pour la mission écologie, développement et mobilité durables et la suppression de 671 postes au ministère de l'Écologie ! Des mesures qui devraient être votées en même temps que se tiendra la COP21 à Paris ! Sur un autre dossier brûlant, le

18 septembre, à Modène (Italie), le chef de l'État disait que les pays du Sud « doivent être aidés dans leur développement pour permettre aux migrants économiques que l'Europe ne pourra pas accueillir d'avoir un avenir ». En pleine crise migratoire, la France compte pourtant réduire de 177 millions l'aide au développement en 2016 (2,6 milliards). Un budget n'est pas qu'affaire de chiffres mais bien de vies, ici et ailleurs. ★

**CÉDRIC CLÉRIN**  
cclerin@humadimanche.fr



France Stratégie, présidé par **Jean Pisani-Ferry**, va remettre un rapport sur le compte personnel d'activité à Manuel Valls d'ici à novembre. Ce dispositif doit permettre au salarié de cumuler ses droits (formation, pénibilité, épargne-temps).



### Emmanuel assiste incognito à la leçon de Philippe

Le gratin des économistes se pressait le 1<sup>er</sup> octobre à la leçon inaugurale de l'économiste **Philippe Aghion** au Collège de France sur « les énigmes de la croissance ». Deux Prix Nobel – Edmund Phelps et Jean Tirole –, Gilbert Cette, Elie Cohen, Daniel Cohen, Jean Pisani-Ferry... Et, arrivé en dernière minute, la star du moment : **Emmanuel Macron**. Social-libéral disciple de Schumpeter, le professeur Aghion est un proche du ministre et l'inspirateur de la « macronomie ». Mais, une fois n'est pas coutume, l'élève l'a joué discret, pour ne pas voler la vedette à son maître. Venu incognito, il a bien écouté et filé illico.

## ■ DIALOGUE SOCIAL

**PUBLICATION DU RAPPORT COMBREXELLE**

Les prises de positions, rapports, auditions parlementaires, initiatives législatives sur le « dialogue social », se multiplient depuis quelque temps, jusqu'aux annonces présidentielles du 7 septembre. C'est bien la preuve que, malgré les nombreuses réformes intervenues depuis plusieurs années, des blocages subsistent, qui sont autant de freins au développement des entreprises, et donc à l'emploi.

Le conseiller d'Etat Jean-Denis Combrexelle a remis au Premier ministre un rapport comportant 44 propositions pour « créer une dynamique de la négociation » et « ouvrir de nouveaux champs de la négociation ».

Le CNPA soutient toutes les propositions qui visent à préserver la spécificité et le dynamisme des petites et très petites entreprises (PME-TPE), qui constituent une grande partie du tissu de la branche des services

de l'automobile. Parmi celles-ci, il relève en particulier :

- le souhait de définir un « ordre public conventionnel » ;
- l'idée de développer des accords d'entreprise-type définis par accord de branche, qui permettraient de surmonter la difficulté du processus de négociation liée à l'absence d'interlocuteurs représentatifs, avec une validation par referendum ;
- l'accélération du processus de restructuration des branches, pour que les conventions collectives, qui doivent rester le pilier du dialogue social, soient l'apanage des seules branches professionnelles réellement actives, solides et organisées ;
- la nécessité d'ancrer dans le droit constitutionnel les principes de la négociation collective.

Il demeure en revanche réservé sur les propositions qui, sous couvert de l'amélioration des méthodes de

négociation et de la légitimité des acteurs, pourraient conduire à rigidifier un peu plus les relations sociales. Il en est ainsi par exemple :

- des « clauses de revoyure » automatiques, qui seraient associées aux accords de branche à durée déterminée ;
- de la généralisation des accords majoritaires ;
- du renforcement du contrôle administratif tant au niveau de l'entreprise qu'à celui de la branche, en soulignant qu'un contrôle judiciaire de légalité serait nécessaire mais suffisant si le principe de l'accord majoritaire devait être retenu.

Sur l'ouverture du champ des négociations, le CNPA ne peut que partager le constat d'une nécessité maintes fois exprimée : il faut redéfinir la ligne de partage entre les attributions du législateur (ordre public social) et celles des branches et des entreprises. C'est

à l'évidence, l'enjeu principal. Limiter l'intervention du législateur et du pouvoir réglementaire aux domaines d'ordre public relatifs notamment à la santé, à la sécurité et aux salaires, et développer celle des négociateurs de branche dans tous les domaines où ils sont légitimes, y compris le contrat de travail, sont incontestablement les pistes à suivre pour restaurer le climat de confiance et de sécurité juridique dont les entreprises ont plus que jamais besoin.

Le CNPA observera avec beaucoup d'attention les initiatives que le Gouvernement prendra dans les prochaines semaines pour donner suite au rapport Combrexelle. Et il participera à toute concertation organisée sur le thème des petites et moyennes entreprises pour porter la voix des 110 000 entreprises du commerce, de la réparation et des services de l'automobile. ■



# INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

## Vers la fin du PIB tout-puissant ?

Le produit intérieur brut, censé indiquer la richesse d'un pays par rapport à un autre, se contente de mesurer la croissance économique. Or, après l'adoption de la loi sur les nouveaux indicateurs de richesse en avril 2015, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) et [France Stratégie](#) ont proposé d'autres indices. Le but ? Orienter les politiques vers des dimensions plus sociales et environnementales.

Adeline Farge

**O**mnipotent, dépassé, trop axé sur l'économie. Depuis longtemps, le PIB est accusé de ne refléter que partiellement l'état de la société. Utilisé dans le monde entier, cet indicateur de référence se cantonne à mesurer l'activité économique et les richesses produites durant une année, édulcorant des aspects fondamentaux : la qualité de vie des ménages, la répartition des richesses, le développement durable...  
« Centré sur la croissance économique, le PIB ne s'intéresse pas aux impacts des activités sur les ressources naturelles,

comme la pollution, ni aux conditions de travail qui ont permis de créer les richesses. Dans certains pays, il est en hausse alors qu'il n'y a pas d'accès à l'eau potable ou à l'éducation », pointe Anne-Juliette Lecourt, secrétaire confédérale CFDT chargée des questions économiques.

### Des critiques anciennes

Depuis les années 70, des économistes, des politiques et des experts de la société civile contestent la prépondérance du PIB pour guider les politiques publiques et réaliser les comparaisons internationales. Avec la crise économique, cet indicateur, élaboré lors de la Grande Dépression, a encore perdu de sa pertinence. « Durant

les Trente Glorieuses, il existait une corrélation entre le PIB et le bien-être des ménages. La croissance profitait à tous. Depuis les années 80, les inégalités sociales se sont creusées. Le bien-être et le pouvoir d'achat de la population sont de plus en plus déconnectés de la croissance économique. Celle-ci ne profite qu'au 1 % les plus aisés », déplore Jacques Le Cacheux, conseiller scientifique à l'Observatoire français des conjonctures économiques et auteur, avec Éloi Laurent, d'*Un nouveau monde économique - Mesurer le bien-être et la soutenabilité au XXI<sup>e</sup> siècle*.

Malgré des tentatives pour dépasser la monomanie du PIB, ce dernier reste l'unique mesure à l'aune de laquelle

les progrès des sociétés sont évalués. Commandé par Nicolas Sarkozy en 2009, le rapport sur la mesure des performances économiques et du progrès social, rédigé par les économistes Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, appelait à compléter le PIB par de nouveaux indicateurs. Las, ses douze recommandations sont restées lettre morte. Une étape importante a été franchie en avril dernier avec l'adoption du projet de loi de la députée Éva Sas (Europe Écologie-Les Verts) visant à prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. Son article unique impose au gouvernement de remettre chaque premier mardi d'octobre au Parlement « un rapport présentant l'évolution, sur les années passées, de nouveaux indicateurs de richesse tels que les indicateurs d'inégalités, de qualité de vie et de développement durable ». Les impacts des réformes devront être analysés sur la base de ces indices. « L'enjeu de cette loi est que la réussite d'un gouvernement ne soit plus mesurée à l'aune de la croissance du PIB, mais de nos véritables objectifs : l'emploi, la qualité de vie, le revenu réel de nos concitoyens, la préservation de notre environnement », a justifié Éva Sas dans un communiqué.

### Tenir compte de la qualité de vie

En parallèle, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) et France Stratégie se sont associés pour proposer une liste de dix indicateurs de développement complémentaires au PIB couvrant les dimensions économiques mais aussi sociales et environnementales. Ce tableau de bord statistique fournira des données nouvelles sur l'écart de revenus entre les 10 % les plus élevés et les 10 % les plus faibles, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur ou encore notre consommation carbone. « Nous avons souhaité nous concentrer sur un petit nombre d'indicateurs pour en faciliter l'appropriation. De plus, pour qu'ils aient autant d'influence sur les choix politiques que le PIB, ils doivent être compréhensibles par le grand public, disponibles d'une année sur l'autre et comparables sur le plan international », souligne Vincent Aussilloux, chef du département Économie-Finances à France Stratégie.

Les deux instances se sont aussi attachées à sélectionner des mesures oubliées par l'exécutif (taux de recyclage des déchets) ou à revisiter celles déjà utilisées. Elles préconisent de remplacer le taux de chômage par le taux d'emploi de la population active, qui tiendrait compte des personnes ayant éventuellement cessé de chercher un emploi par découragement. La dette d'un pays ne serait plus constituée des seules créances d'un État mais comptabiliserait aussi l'ensemble des dettes des agents économiques non financiers (administrations publiques, entreprises, ménages). Quant à l'espérance de vie, elle serait évincée par l'espérance de vie en bonne santé à la naissance. Autre nouveauté : un indicateur plus subjectif serait développé pour évaluer la qualité de vie en société et le vivre-ensemble. Dans cette enquête, les personnes sont invitées à noter leur satisfaction à l'égard de la vie sur une échelle de 1 à 10. « Cet indice mesurera au plus près la qualité de vie des citoyens. Nous devons nous assurer que les réformes mises en œuvre contribuent au bien-être et au bonheur des ménages. Le rôle des gouvernements n'est pas seulement de créer de la valeur marchande », assure Claudia Senik, professeure à l'Université Paris-Sorbonne et à l'École d'économie de Paris, spécialiste de l'économie du bien-être.

### Les nouveaux critères, loin d'être adoptés

Pour concocter ce tableau de bord, les deux institutions ont d'abord réuni une soixantaine d'experts (syndicats, associations, administrations, universitaires, organisations

internationales) lors de tables rondes. Dans une seconde phase, les indices sélectionnés par ce groupe de travail ont été soumis à l'avis des citoyens au cours d'une consultation en ligne et d'ateliers-débats. Pour 62 % d'entre eux le PIB est insuffisant à refléter la situation du pays. Parmi les critères jugés prioritaires pour analyser la qualité de la croissance figurent l'accès à l'emploi, le pouvoir d'achat, la santé, la qualité de vie et les inégalités. Les critères environnementaux n'arrivent qu'en queue de peloton. « Avec cette concertation, nous voulions vérifier que les indicateurs étaient compréhensibles et en adéquation avec les attentes des citoyens. Les indicateurs auront une influence sur le gouvernement uniquement si la population s'en saisit », explique Philippe Le Clézio, secrétaire confédéral CFDT chargé de la fiscalité et du financement de la protection sociale, rapporteur de la résolution du Cese sur un tableau de bord d'indicateurs complémentaires au PIB.

Ce tableau de bord sera annexé par le gouvernement à la prochaine loi de finances. Objectifs ? Orienter les politiques économiques vers des dimensions plus sociales et environnementales, mais aussi mieux évaluer les progrès ou les reculs de la France. « Ces indicateurs vont dans le bon sens. Le fait d'évaluer va engendrer de nouvelles pratiques. La CFDT souhaite construire un modèle de développement plus durable. Ce tableau de bord donnera du crédit à nos revendications », indique Anne-Juliette Lecourt. Reste une inconnue : la place qui sera accordée à ces nouveaux indicateurs dans les priorités du gouvernement. ●

## Des initiatives aux quatre coins du monde

Si la France tente de combler son retard, des initiatives se multiplient dans le monde pour mettre fin à la dictature du PIB. Des organisations internationales ont adopté des indicateurs alternatifs, à l'instar de l'indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement. De même, de nombreux pays publient des tableaux de bord. En Belgique, un débat annuel au Parlement sur la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de l'économie est organisé depuis 2014. En Allemagne, une commission d'enquête parlementaire a identifié neuf indicateurs complémentaires au PIB qui devront être publiés dans un rapport annuel sur le bien-être. Plus incongru, le Bhoutan est le seul pays à avoir abandonné le PIB pour le BNB : bonheur national brut.



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 7 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



**Parti socialiste**

@partisocialiste

**46723**

Tweets

**6025**

Following

**116389**

Followers

[CP] Le Compte personnel d'activité: une réforme sociale majeure du quinquennat !  
<http://t.co/YeMyY0SFwa> via

[CP] Le Compte personnel d'activité: une réforme sociale majeure du quinquennat ! <http://t.co/YeMyY0SFwa> via



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 7 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



**Centre Info**

@centreinffo

**4660**

Tweets

**231**

Following

**3349**

Followers

Laurent Berger (CFDT) « ambitieux et exigeant » sur le futur compte personnel d'activité  
[#ActualiteReforme](http://t.co/srGd8Q7MQn)

Laurent Berger (CFDT) « ambitieux et exigeant » sur le futur compte personnel d'activité [#ActualiteReforme](http://t.co/srGd8Q7MQn)



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 7 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



**Emmanuelle Souffi**

@emmasouffi

**5498**

Tweets

**1980**

Following

**2342**

Followers

RT @Strategie\_Gouv: Le rapport de @Strategie\_Gouv sur le compte personnel d'activité sera remis le 9 octobre à 10h @manuelvalls et @MyriamE...

RT @Strategie\_Gouv: Le rapport de @Strategie\_Gouv sur le compte personnel d'activité sera remis le 9 octobre à 10h @manuelvalls et @MyriamE...



→ **ENFANCE.** La commission de France Stratégie, présidée par François de Singly, a remis son rapport, le 30 septembre, au président de la République, pour un développement global de l'enfant et de l'adolescent. Trois axes: former un individu relié à autrui et capable d'agir en coopérant; mieux cultiver les capacités et les talents; favoriser l'égalité d'accès aux ressources.



## Bientôt la Carte Vitale permanente ?

A l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Sécurité Sociale, François Hollande a annoncé la mise en place prochaine de la Carte Vitale « pour la vie » dans le cadre de la « protection universelle maladie », mesure prévue dans le projet de budget de la Sécurité Sociale pour 2016. Pourquoi une carte vitale permanente ? Cette mesure a été pensée dans le cadre de la simplification des démarches auprès des différentes caisses. Avec une carte vitale à vie, les assurés éviteraient les problématiques liées aux changements de statuts, en évitant par la même occasion les difficultés de remboursements des soins. L'idée c'est d'avoir une Carte Vitale à vie en tant que résident français et d'assurer son affiliation quel que soit le métier exercé et le changement de statut.

Retraite : connaître ses droits à tout moment Parallèlement, le Président a annoncé la création d'un compte personnel d'activité, réunissant le compte personnel de formation, le compte épargne temps et l'éventuel compte pénibilité. L'objectif de cette simplification : en finir avec la compartimentation des dispositifs et faciliter la gestion des droits. De plus, afin de faciliter l'accès à ses droits de retraite à tout moment, un « compte de retraite unique » sera créé d'ici 2017.

L'objectif de cette simplification pour le gouvernement c'est d'assurer une bonne gestion de la Sécurité Sociale. Le Président a par ailleurs rappelé que pour la troisième année consécutive, l'objectif de dépenses d'assurance maladie serait respecté. Rédigé par Stéphanie Robert Cet article vous a plu ? N'hésitez pas à cliquer !



## **Compte personnel d'activité : François Hollande appelle les partenaires sociaux à se saisir de cette « nouvelle réforme essentielle »**

Ce site utilise Google Analytics. En continuant à naviguer, vous nous autorisez à déposer des cookies à des fins de mesure d'audience.

Le président de la République François Hollande a rappelé, lors de son discours marquant les 70 ans de la Sécurité sociale prononcé à la Mutualité à Paris, que la future « nouvelle réforme essentielle » serait le compte personnel d'activité. Exprimé sous forme de temps, il doit fusionner, selon les exemples (...) Article réservé aux abonnés du "Quotidien de la formation" Vous êtes abonné? Connectez-vous Mis en ligne le 8 octobre 2015



## Discours de Ségolène NEuville - Ouverture du comité de pilotage territorial du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

7 octobre 2015

Partager



Mercredi 7 octobre 2015

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames, Messieurs,

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a été lancée en janvier 2013 par le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault, qui a été, vous le savez, maire de Nantes pendant de nombreuses années. La Loire-Atlantique a été un territoire pilote du plan pauvreté qui s'est engagé très tôt dans la lutte contre le non-recours et l'accès aux droits. C'est donc avec un véritable plaisir que je suis ici une fois de plus.

Hier, à l'occasion des 70 ans de la Sécurité sociale, la Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et du Droit des Femmes, Marisol Touraine, a rappelé que notre système de protection, contrairement à ce que certains disent, ne va pas si mal : nous avons ainsi réduit le déficit du système tout en maintenant un haut niveau de protection, nous allons généraliser le tiers payant (qui est une avancée majeure pour l'accès aux soins des plus précaires), nous avons réformé les allocations familiales afin de permettre plus de justice sociale et de redistribution, nous avons également créé le compte pénibilité, le compte personnel de formation, et prochainement le compte personnel d'activité.

Je veux également dire un mot des réfugiés. Le choix que nous avons fait d'accueillir ces personnes nous a obligés à nous mobiliser pour trouver des solutions supplémentaires pour héberger ces personnes, et leur permettre de reprendre une vie normale, scolariser leurs enfants, reprendre un emploi.... Cette mobilisation rapide et efficace a montré notre capacité à faire face à l'urgence et à nous organiser collectivement pour venir en aide aux plus fragiles.

Et bien nous devrions toujours travailler de façon aussi coordonnée, c'est le message que je voulais vous faire passer aujourd'hui. La réussite du plan pauvreté dépend en effet de nous tous, elle repose sur un partenariat large et actif entre l'Etat, les organismes de protection sociale, les collectivités, les associations, les entreprises et les partenaires sociaux.

### **1. Rappel du bilan : être fiers de notre premier bilan**

Alors où en sommes-nous de la mise en oeuvre de ce plan ? Quel est notre premier bilan ? Depuis janvier 2013, nous avons mis en oeuvre des mesures indispensables pour soutenir le pouvoir d'achat des Français les plus modestes, telles les revalorisations des minimas sociaux (+2% chaque année pour le RSA), mais également l'élargissement de l'accès à la CMU complémentaire et à l'Aide à la Complémentaire Santé ou encore à l'hébergement et au logement (avec la création de plusieurs milliers de places supplémentaires d'hébergement). Nous avons également engagé un certain nombre d'actions plus structurelles pour renforcer l'accès aux droits des personnes, avec notamment la mise en place des rendez-vous des droits dans les CAF ou encore la simplification des procédures de domiciliation.

## **2. Des partenariats à renforcer pour rendre notre action plus efficace**

Cependant, ces réalisations correspondent essentiellement à des actions portées par l'Etat ou ses opérateurs. Elles n'auront de réelle portée que si elles sont relayées par l'ensemble des acteurs de la lutte contre la pauvreté, et ce sur l'ensemble des territoires.

Pour illustrer mon propos, je vais prendre un exemple très concret : la Garantie Jeunes, qui vise à accompagner des jeunes en difficulté vers l'emploi, se met en place progressivement dans les Missions locales : près de 50 000 jeunes seront concernés en 2015, 100 000 en 2016. Ce dispositif est destiné aux jeunes les plus en difficulté : sortants de l'ASE, de CHRS ou encore de structures d'insertion par l'activité économique. Et bien ce dispositif ne pourra réellement bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin qu'à condition que les acteurs en contact avec ces jeunes travaillent en collaboration étroite avec les missions locales.

Un autre exemple qui montre l'importance des partenariats sur un sujet majeur : la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Depuis 2008, le nombre d'enfants de moins de 3 ans accueillis à l'école n'avait cessé de diminuer. Nous avons inversé cette tendance en créant des postes d'enseignants supplémentaires dans les réseaux d'éducation prioritaire où se situent les enfants issus de familles en difficulté. Mais pour que ces enfants soient scolarisés, et qu'ils aient plus de chances de progresser, il faut informer les familles de l'existence de ces classes, et les convaincre, qu'elles ont intérêt à y mettre leurs enfants.

## **3. Une nouvelle approche de l'action partenariale : le développement social**

Mais comment faire pour travailler ensemble de façon plus efficace ? L'action sociale globale et coordonnée porte un nom en réalité : c'est le développement social, qui est le pendant du développement économique.

Le développement social consiste à agir sur l'environnement des personnes afin de leur permettre de retrouver le chemin de l'autonomie. Elle suppose la mise en synergie des politiques sociales avec l'ensemble des politiques publiques qui y concourent : emploi, formation, logement, transports...

L'instruction du Premier Ministre aux Préfets du 16 juillet 2015 est très claire sur ce point. Il revient aux préfets de région de mettre à jour, de préciser et d'approfondir l'analyse des besoins et la mise en place de stratégies locales.

Mais cette instruction précise également que le département est le niveau de mise en oeuvre le plus pertinent, afin de s'appuyer sur la capacité des conseils départementaux à mettre en oeuvre de façon coordonnée et cohérente les politiques d'action sociale dont ils ont la responsabilité, en lien avec les autres acteurs.

## **4. Pas de légitimité de notre action sans participation des personnes**

Je ne cesserai de le répéter : la participation des personnes est essentielle pour que nos stratégies soient à la fois légitimes et pertinentes. Nous le faisons au sein du Conseil National de Lutte Contre l'Exclusion, mais nous devons aller plus loin. C'est pourquoi nous allons faciliter la participation des personnes au niveau local dans le cadre du plan, en mettant en place une « boîte à outils » de la participation et une équipe d'appui, afin de s'appuyer sur les dispositifs existants dans une logique de diffusion et de capitalisation des bonnes pratiques.

Mais attention : la participation n'est pas toujours simple à mettre en place, elle nécessite une véritable réflexion sur la méthode à employer, la façon dont les personnes sont choisies, la durée de leur mandat... Dans tous les cas, la participation implique également pour les institutionnels de changer de regard et de posture : une posture d'écoute plus que de savoir.

## **5. Simplifier nos modes d'intervention pour accompagner plus efficacement les personnes**

Mais pour agir sur l'environnement des personnes, il faut au préalable que nous simplifions nos propres dispositifs.

Simplifions pour commencer les divers comités de pilotage et supprimons ceux qui font doublon pour alléger la gouvernance des politiques locales dans le cadre de la démarche Agille.

Simplifions également l'accompagnement pour les personnes. C'est le sens de l'accompagnement global, social et professionnel, qui se développe dans le cadre des partenariats entre Pôle emploi et les services sociaux départementaux.

Simplifions les dispositifs eux-mêmes en limitant le nombre des allocations et prestations : c'est ce que nous avons fait en créant la prime d'activité, qui réunit en une prestation unique la prime pour l'emploi et le RSA activité.

Simplifions enfin les formulaires et les démarches administratives et parions ensemble sur le numérique, avec le simulateur des droits, qui est déjà disponible, et qui permet en 5 minutes et quelques clics de savoir ce à quoi on a droit : c'est un outil qui sera utile pour les travailleurs sociaux, les bénévoles, et les personnes elles-mêmes. Le coffre-fort numérique sera également testé prochainement afin de permettre de stocker une fois pour toutes les pièces justificatives qui sont demandées par les administrations.

Vous le voyez, nous mettons à votre disposition de nombreux outils, mais nous avons besoin de vous pour aller plus loin ! J'ai lancé ces dernières semaines plusieurs appels à projets : l'un pour mettre en place des points conseil budget afin de lutter contre le surendettement, l'autre pour renforcer la coordination et la participation des personnes dans le cadre de l'aide alimentaire. Je compte sur vous pour y répondre comme je compte sur vous pour mettre en place l'ensemble des actions du plan de lutte contre la pauvreté.

Je vous remercie



Télécharger le discours au format PDF (pdf - 275.7 ko)



## La conférence sociale 2015



### La conférence sociale pour l'emploi se tiendra le 19 octobre 2015 au Palais d'Iéna.

La conférence sociale pour l'emploi est le moment où le gouvernement échange avec les acteurs concernés pour définir la feuille de route de la prochaine année. Elle inscrit les actions de chacun dans un mouvement cohérent.

Ouverte par François Hollande, Président de la République, et clôturée par Manuel Valls, Premier ministre, la conférence sociale pour l'emploi réunira plus de 300 participants, représentants des organisations syndicales, d'employeurs et des collectivités territoriales.

Les tables rondes porteront sur les thèmes suivants :

- Sécurisation des parcours professionnels et la création du compte personnel d'activité ;
- Transition énergétique, COP21 : les enjeux pour l'emploi, la croissance verte et la formation ;
- Nouvelle France Industrielle et transformation numérique.

Consulter le programme de la conférence sociale pour l'emploi 2015

Suivez la conférence sociale pour l'emploi sur Twitter





## La conférence sociale pour l'emploi



### La conférence sociale pour l'emploi se tiendra le 19 octobre 2015 au Palais d'Iéna.

La conférence sociale pour l'emploi est le moment où le gouvernement échange avec les acteurs concernés pour définir la feuille de route de la prochaine année. Elle inscrit les actions de chacun dans un mouvement cohérent.

Ouverte par François Hollande, Président de la République, et clôturée par Manuel Valls, Premier ministre, la conférence sociale pour l'emploi réunira plus de 300 participants, représentants des organisations syndicales, d'employeurs et des collectivités territoriales.

Les tables rondes porteront sur les thèmes suivants :

- Sécurisation des parcours professionnels et la création du compte personnel d'activité ;
- Transition énergétique, COP21 : les enjeux pour l'emploi, la croissance verte et la formation ;
- Nouvelle France Industrielle et transformation numérique.

Consulter le programme de la conférence sociale pour l'emploi 2015

Suivez la conférence sociale pour l'emploi sur Twitter





## Les accords de branche plus forts que la loi?

Le rapport Combrexelle sur le dialogue social, remis au gouvernement en septembre dernier, propose d'accorder plus de place aux accords de branche afin de réformer le droit du travail et « donner plus de souplesse aux entreprises ».



Simplification, vous avez dit simplification ? Simplifier le droit du travail en 44 propositions visant à réformer le dialogue social et changer le quotidien des entreprises et des salariés, tel est le pari de Jean-Denis Combrexelle, Président de la Chambre sociale du Conseil d'Etat et rapporteur du rapport sur la négociation collective, le travail et l'emploi.

Parmi les mesures clés, celle visant à court terme, c'est-à-dire courant 2016, à « développer la négociation collective » et « d'adapter, en conséquence, les dispositions du code du travail ». Il s'agit de modifier les dispositions du code du travail concernant des sujets majeurs : le temps de travail, les salaires, l'emploi et les conditions de travail. Le texte propose d'accorder une grande place à la négociation collective en l'étendant à ces quatre domaines. Les négociations dans ces domaines seraient renvoyées aux branches. Concrètement, les partenaires sociaux seraient habilités à négocier notamment sur les qualifications, les salaires minimaux, la prévoyance, la formation professionnelle et la pénibilité. Ainsi, contrairement aux dispositions actuelles, les accords de branches pourraient déroger au code du travail même s'ils sont moins favorables aux salariés. La branche devrait négocier dans le respect de l'ordre public qu'elle aurait défini. En revanche, resteraient régis par la loi, la garantie d'un socle minimal de droits tels que le SMIC, la durée maximale du temps de travail par semaine ou encore la protection de la santé. Quant à l'UNAPL, elle rappelle à ce sujet qu'il est nécessaire de privilégier les accords de branche pour tenir compte de la spécificité des TPE libérales.

### Les prochaines étapes :

Les propositions du rapport Combrexelle devraient être reprises dans un projet de loi présenté en conseil des ministres « fin 2015, début 2016 ». Il serait discuté et voté par le Parlement avant l'été 2016.



# Air Crash Par DENIS JEAMBAR

(DR)

Il fut un temps, lointain, où les Américains avaient rebaptisé Air France « Air chance », raillant ainsi les défaillances de la compagnie tricolore. Avec le temps, les quolibets ont cessé et Air France, en dépit de plans de sauvetage récurrents depuis le début des années 90, a conquis une image de qualité, voire de prestige. Cet acquis-là, incarnation d'un art de vivre à la française, restait un de ses atouts majeurs au moment de se réformer une fois encore pour ne pas sombrer dans un marché mondial en mutation permanente.

C'est cette image que, lundi matin, quelques salariés, jaillissant dans la salle où se tenait le comité d'entreprise au cours duquel la direction présentait son plan de restructuration, ont fracassé en se livrant à des actes de lynchage à la fois inadmissibles et insupportables dans un pays encore civilisé.

Cette violence aveugle, vue et commentée dans le monde entier, le spectacle honteux de ces hommes malmenés, quasiment mis à nu, obligés de prendre la fuite pour échapper à une fureur sans limite, auront un impact terrible sur la réputation de la compagnie mais aussi de la France.

Certes, à juste titre, la direction, pour calmer le jeu, a refusé de confondre le comportement de quelques voyous avec l'ensemble du personnel mais cet événement est devenu mondial et son impact comparable à celui que doit affronter Volkswagen avec le scandale de son logiciel tricheur.

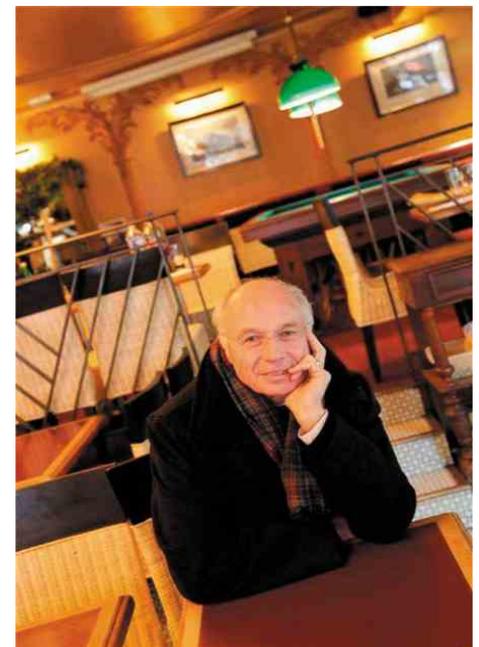
La société de communication dans laquelle nous vivons est ainsi faite qu'elle peut détruire en quelques minutes une renommée que l'on a mis des années à forger. En outre, la France sociale continue à inquiéter autour d'elle alors que les jours de grève y ont diminué. Cette violence ne peut que réveiller le spectre d'un pays incertain et faire fuir les investisseurs.

Air France se trouve, du coup, dans l'obligation d'agir vite : un, pour rétablir ses comptes ; deux, pour retrouver une compétitivité durable ; trois, pour faire oublier ces images déshonorantes. La direction et les syndicats ont devant eux l'immense responsabilité de résoudre ces trois difficultés.

L'Etat, principal actionnaire, a le devoir de les aider à accoucher d'un plan courageux qui règle les problèmes dans la durée et ne soit pas, comme tous ceux qui l'ont précédé, une manière de repousser les échéances. Le temps presse et les réponses sont connues.

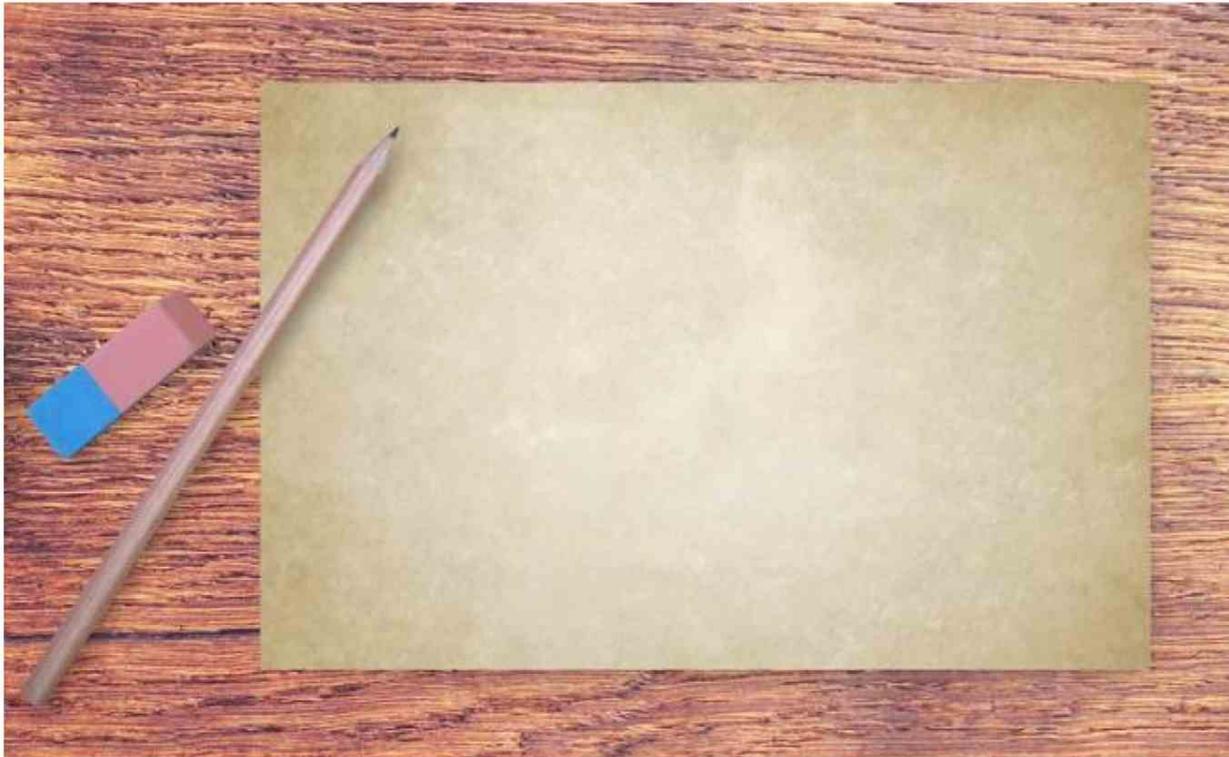
Dès juillet 2013, un rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, intitulé « Les compagnies aériennes européennes sont-elles mortelles ? », décrivait les maux, les risques et les solutions. Faut-il rappeler que Sabena, Swiss Air, Olympic Airlines et bien d'autres compagnies ont explosé en vol et disparu dans un passé récent ! Air France n'est plus à l'abri d'un tel crash.

*« D'autres compagnies ont explosé en plein vol (... ) Air France n'est plus à l'abri d'un tel crash. »*



# Le gouvernement veut faciliter la révision des accords collectifs

07/10/2015



La loi sur le dialogue social du 17 août 2015 et le rapport Combrexelle visent tous deux à simplifier la révision des accords collectifs. Le premier en supprimant la consultation du CE ; le second en adaptant les règles de signature des avenants de révision.

Rendre la négociation d'entreprise plus souple, ce n'est pas seulement ouvrir davantage d'espace en entreprise, c'est aussi assouplir les modalités de négociation et - notamment - d'évolution des accords existants à la réalité de l'entreprise. Plusieurs réformes adoptées ou en cours vont dans ce sens.

## La consultation du CE supprimée

La loi sur le dialogue social du 17 août 2015 supprime l'obligation de soumettre à l'avis du comité d'entreprise les projets d'accord collectif, leur révision ou leur dénonciation (*article L. 2323-2 du code du travail*). C'est la jurisprudence, dans un arrêt EDF du 5 mai 1998, qui avait posé cette obligation. Selon le ministère du travail, "l'intérêt de la consultation du CE n'apparaît plus comme avéré du fait du renforcement du lien entre comité d'entreprise et délégué syndical et de la mesure de représentativité des organisations syndicales. Cette consultation apparaît comme une procédure formelle qui n'apporte pas



d'effet utile à la procédure, dès lors que les acteurs de la négociation pour les salariés sont souvent élus au CE et que la mesure de l'audience des organisations syndicales est calée sur les résultats des élections CE".

### Calculer la représentativité au moment de la conclusion de l'avenant

Le rapport Combrexelle souhaite ouvrir un autre chantier dans ce domaine, et simplifier les règles de signature de révision des accords collectifs. Jusqu'à la loi du 20 août 2008, c'est un strict parallélisme des formes qui prévalait : la révision d'un accord collectif relevait des seules organisations syndicales signataires de l'accord, ou de ceux y ayant adhéré ultérieurement. La loi de 2008 a modifié la donne en permettant la révision des accords à la condition que les organisations signataires de l'avenant représentent 30% des suffrages exprimés. "Or, à l'issue des élections professionnelles dans l'entreprise ou du cycle de représentativité dans la branche, les syndicats signataires peuvent être dans une situation où ils n'atteignent plus ce seuil de 30%. L'exercice de révision d'un accord devient alors très difficile, voire impossible, tant au niveau de la branche que de l'entreprise", déplore Jean-Denis Combrexelle. Il propose ainsi de prendre en compte la représentativité des acteurs au moment de la révision même de l'accord.

Reste à savoir si le gouvernement, dans le cadre du projet de loi qu'il préparera à l'issue de la concertation sur le rapport Combrexelle avec les partenaires sociaux, reprendra cette suggestion.

✍ Florence Mehrez et Julien François



## L'économie au centre des débats des rendez-vous de l'histoire à Blois

Economie / Politique > Eco-Finances > Orléans 07/10/15 - 16h01 La République du Centre

Lu 28 fois



Daniel Cohen, fondateur de l'École d'économie de Paris, lancera le festival ce soir à Blois.? - archive

L'économie au centre des débats

« L'économie aux rendez-vous de l'histoire » est un festival ouvert au grand public, à partir d'aujourd'hui, à Blois, sur le thème des empires.

Parce que l'économie est « un des sujets de préoccupation majeurs de nos sociétés et de leurs citoyens, qu'elle est devenue un enjeu global, qu'elle touche à notre vie quotidienne et suscite parfois l'inquiétude quand il est question de la dette, des défaillances du tissu industriel, de la concurrence mondiale, de la compétitivité des entreprises et des bouleversements du numérique », les chambres de commerce et d'industrie de la région Centre Val-de-Loire soutiennent la deuxième édition de l'économie aux Rendez-vous de l'histoire, à Blois.

De grands noms

Un festival gratuit qui, à partir d'aujourd'hui jusqu'à dimanche, permettra d'écouter de grands noms de l'économie : Daniel Cohen, Patrick Artus, Jacques Attali, **Jean Pisani-Ferry**, James K. Galbraith, Louis Schweitzer...

Et d'aborder de multiples thèmes. L'impérialisme avec les empires chinois, indien, japonais, américain, ceux du pétrole et du gaz. L'actualité avec la stagnation, la dette publique, la croissance zéro, les négociations climatiques, l'immigration, le modèle français, le

libre-échange... Des perspectives avec la transition numérique, les monnaies locales, les villes, l'avenir. Des sujets plus historiques avec les cultures d'entreprise, l'héritage, Saint-Gobain, Dassault, le colbertisme. Ou encore l'industrie française, l'art, l'or, les banques...

Pratique. Libre et gratuit. Certaines conférences sont accessibles sur inscription ou billetterie gratuite sur certains lieux. Lire aussi page 6.  
[www.rdv-histoire.com](http://www.rdv-histoire.com).

# L'union cantalienne pour la protection du Code du travail

SOCIAL L'intersyndicale CGT, FO, FSU et Solidaires appelle à la grève le 8 octobre.

L'intersyndicale CGT, FO, FSU et Solidaires appelle au rassemblement le 8 octobre, à partir de 10 heures, devant la préfecture du Cantal à Aurillac. Les enjeux : "la protection du Code du travail et la lutte contre l'austérité".

C'est assez rare pour être souligné, mais la CGT et FO vont à nouveau faire causes communes "car notre département est touché de plein fouet par les différentes réformes, explique Jean-Vincent Boudou, secrétaire général UD FO. Nous ne sommes pas sur le mouvement national, mais là oui".

## Satisfaire les revendications salariales Et il faut dire que le menu des

colères est copieux. "Après l'accord Ani(1) qui facilite les licenciements, la loi Macron qui s'attaque aux prud'hommes, la loi Rebsamen qui réduit les droits des représentants du personnel, la réforme territoriale qui accentue la désertification et menace des milliers d'emplois ou encore le pacte de responsabilité qui donne 50 milliards d'euros aux patrons, le gouvernement vient de lancer une nouvelle attaque avec la réforme du Code du travail", peste Éric Debuire, secrétaire général UD CGT.

Dans un tract, qui sera distribué en grand nombre, l'intersyndicale précise également que le

2) "va servir de base à la loi. Le Code du travail deviendra un simple socle. Cela veut dire que demain, dans une entreprise, on pourra déréglementer les salaires et le temps de travail au détriment des conventions collectives. Cela veut dire que demain, le contrat de travail ne protège plus le salarié". Autre

sujet de préoccupation pour les syndicats : l'austérité et la condamnation du pacte de responsabilité. "Nous exigeons le retrait des lois Macron et Rebsamen et de la réforme territoriale. Ce n'est pas le patronat qu'il faut aider, mais les revendications urgentes des salariés qu'il faut satisfaire." rapport Combrexelle(

Augmenter les salaires, la valeur du point d'indice et les pensions, préserver et renforcer l'emploi et les services publics ou encore revenir à la retraite à 60 ans... telles sont les autres revendications. "Aujourd'hui, le gouvernement passe en force pour faire adopter ses lois. Ici, on ne ferme pas les services publics, mais "on adapte". On doit certainement être des citoyens de deuxième catégorie", peste Jean-Vincent Boudou.

(1) Ani : accord national interprofessionnel.

(2) Jean-Denis Combrexelle, auteur du rapport sur "La négociation collective, le travail et l'emploi" remis à Manuel Valls, Premier ministre, en septembre.

J.-M. A.



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 7 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



**Centre Info**  
@centreinffo

**4648**  
Tweets

**230**  
Following

**3350**  
Followers

RT @Strategie\_Gouv: #CPA, notre rapport sur le compte personnel d'activité est remis le 9/10 au Premier ministre <http://t.co/hBG25KFVV9> htt...

RT @Strategie\_Gouv: #CPA, notre rapport sur le compte personnel d'activité est remis le 9/10 au Premier ministre <http://t.co/hBG25KFVV9> htt...



RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR:  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

FRANCE STRATEGIE